



**BUREAU DU 15 NOVEMBRE 2023**  
**à Carentan-les-Marais (Saint-Côme-du-Mont)**

Secrétaire de séance : Gérard TAPIN

**DÉLIBÉRATION**

**B 2023/12 Institution et vie politique – Désignation de représentants - Création de groupes de travail, représentations et délégations des élus du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin**

Le Bureau du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 15 novembre 2023 à la Maison du Parc à Carentan-les-Marais (Saint-Côme-du-Mont), sous la présidence de Benoît FIDELIN.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 7 novembre 2023 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

**Étaient présents :**

*Avec voix délibérative*

*Pour le Conseil régional*

Pascal **MARIE**, Marianne **ROZET**, Pierre **VOGT**

*Pour les Conseils départementaux*

Hedwige **COLLETTE**, Benoît **FIDELIN**, Patrick **THOMINES**

*Pour les Communautaires*

Jean-Claude **COLOMBEL** (CC de la Baie du Cotentin),

*Pour les communes*

Pierre **AUBRIL** (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel **GREEN** (Isigny-sur-Mer), Aurélien **MARION** (Apeville), Yann **MOUCHEL** (Varenguebec), Gérard **TAPIN** (Marchésieux)

**Étaient excusés :**

*Pour le Conseil régional*

**JEAN** Antoine, Valérie **LAISNEY**, Florence **MAZIER**

*Pour les Conseils départementaux*

Maryse **LE GOFF**, Martine **LEMOINE**, Hervé **MARIE**

*Pour les Communautaires*

Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom), Anne **HÉBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche)

*Pour les communes*

Laurent **HUET** (Saint-Sauveur-Villages), Jean-Marie **POULAIN** (Montsenelle), Valérie **TORTEL** (Gorges)

**Étaient également présents :**

*Pour le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin*

Denis **LETAN**, Agnès **ORANGE**, Joëlle **RIMBERT**, Nicolas **FILLOL**

Soit un quorum de 12 membres sur 23.



## MARAI DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

### **B 2023/12 Institution et vie politique – Désignation de représentants - Création de groupes de travail, représentations et délégations des élus du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin**

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 5211-10 et suivants,  
Vu la délibération du Comité syndical CS 2021/73, du 25 mai 2021, valant modification des statuts du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin,  
Vu le procès-verbal de l'Assemblée générale du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin, en date du 16 octobre 2023, procédant au renouvellement partiel des membres du Bureau, de l'élection du président et des vice-présidents suite à la démission de Malika CHERRIERE (collège de la Région) et de Françoise LEROSIGNOL (collège des départements),  
Vu la délibération du Comité syndical CS 2023/79 validant les élections des membres du Comité syndical, du Bureau, des Vice-présidents et du Président du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin, du 16 octobre 2023,

Chaque élu référent assure la coordination des dossiers de la délégation en lien étroit avec le responsable technique du pôle. Il anime un groupe de travail composés d'agents et de délégués du Parc, dresse le bilan, étudie les orientations et propose un programme annuel, impulse les réflexions prospectives et priorise les actions du pôle en fonction des enjeux politiques et des contraintes budgétaires.

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentations faisant suite au Comité syndical du 16 novembre 2021. Certaines représentations ne sont plus pourvues. Il est donc proposé, aux membres du Bureau, de candidater pour les représentations restant à pourvoir.

Un acte de candidature a été joint au dossier afin que les élus indisponibles puissent faire connaître, en amont auprès des services administratifs, les dossiers, sujets sur lesquels ils souhaiteraient s'investir.

Le Président propose à l'assemblée de représenter le Parc à l'identique des désignations et représentations occupées par Françoise LEROSIGNOL,

Les postes non pourvus seront proposés aux membres du Comité syndical du 13 décembre 2023.

#### **Le Bureau du Parc après en avoir délibéré :**

**ÉLABORE** la répartition des délégations et représentations de chaque vice-président ainsi que la liste des élus référents du Bureau et du Comité syndical ci-dessous. Cette proposition sera entérinée au Comité syndical du 13 décembre 2023.

**ADOPTÉ à l'unanimité**

**Pour extrait certifié conforme  
Transmis en préfecture le 30 novembre 2023**

**Benoît FIDELIN  
Président du Parc naturel régional  
des Marais du Cotentin et du Bessin**

**PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS  
DU COTENTIN ET DU BESSIN**  
3 Village Pottier / Ouve - 13X  
Saint-Jôme-du-Mont  
50500 CARENTAN-LES-MARAI  
Tél. 02 33 71 61 90 - [info@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:info@parc-cotentin-bessin.fr)

# MARAI DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

<p><b>Biodiversité et ressource en eau</b> responsable : Nicolas Fillol</p> <p><b>Thématiques à encadrer :</b></p> <p><b>Eau, zones humides</b> (relations ASA, stockage carbone, tourbières, marais communaux...) <b>et littoral</b></p> <p><b>Biodiversité et espaces naturels</b> (RNN, ENS...),</p> <p><b>Agriculture</b> (pratiques, agro-écologie, expérimentation PSE, MAE...)</p> <p><b>Représentations spécifiques :</b></p> <p>Commission Locale de l'Eau – SAGE Douve et Taute</p> <p>Commission Locale de l'Eau – SAGE Vire</p> <p>Commission Locale de l'Eau – SAGE Côte Ouest Cotentin</p> <p>Commission inter SAGE Baie des Veys</p> <p>CLIS - CET Saint Fromond</p> <p>CLIS - CET Eroudeville</p> <p>CDOA // SESCO</p> <p>COREAMR (Commission Régionale de l'Economie Agricole et du Monde Rural normand)</p> <p>CRB (Comité régional de la biodiversité – Parité)</p> <p>DLAL FEAMPA Presqu'île du Cotentin</p> <p>Projet de reconversion de la tourbière de Sèves</p> <p>Conservatoire Botanique de Normandie</p> <p>Comités de pilotage NATURA 2000 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Marais du Cotentin et du Bessin – Baie des Veys - Directive Habitats</li> <li>- Basses Vallées du Cotentin et Baie des Veys - Directive Oiseaux</li> <li>- Coteaux calcaires et anciennes carrières de la Meauffe, Cavigny et Aïrel - Directive Habitats</li> <li>- Landes de Lessay et Havre de Saint Germain sur Ay - Directive Habitats</li> </ul>	<p><b>Elu référent :</b> <b>Pascal MARIE – vice-président du Parc</b></p> <p>- Pierre AUBRIL</p> <p>- Jean-Michel GREEN</p> <p>- Aurélien MARION</p> <p>- Pierre AUBRIL</p> <p>- Florence MAZIER</p> <p>- Laurent HUET</p> <p>- Pierre AUBRIL</p> <p>- T : Gérard TAPIN – S : Maryse LE GOFF</p> <p>- T : Jocelyne LEVAVASSEUR – S : Benoît FIDELIN</p> <p>- Hervé MARIE</p> <p>- T : Aurélien MARION – S : Anne HEBERT</p> <p>- T : ..... (en remplacement de Marianne ROZET)</p> <p>S : Jean-Michel GREEN</p> <p>- T : Benoît FIDELIN – S : Jean-René LECHATREUX</p> <p>- T : Benoît FIDELIN – S : Pascal MARIE</p> <p>- T : Yann MOUCHEL – S : Valérie TORTEL</p> <p>- T : Jean-Michel GREEN - S : Christophe FOSSEY</p> <p>- T : Jean-Michel GREEN – S : Christophe FOSSEY</p> <p>- T : Gérard TAPIN – S : Maryse LE GOFF</p> <p>- T : Laurent HUET – S : Gérard TAPIN</p>
---	--

<p><b>Aménagement, développement et cadre de vie</b> responsable technique : Joëlle Rimbart</p> <p><b>Thématiques à encadrer :</b></p> <p><b>Urbanisme</b> (documents de planification), paysage</p> <p><b>Développement des filières locales en circuits courts</b></p> <p><b>Développement de la filière terre et des éco-matériaux</b></p> <p><b>Groupe de travail « Bocage » - Communauté de Communes Côte Ouest Centre Manche</b></p> <p><b>Représentations spécifiques :</b></p> <p>CAUE 14</p> <p>CAUE 50</p>	<p><b>Elue référente :</b> <b>Anne HEBERT – vice-présidente du Parc</b></p> <p>- Yann MOUCHEL</p> <p>- Valérie TORTEL</p> <p>- Laurent HUET – Jean-Pierre GUEGAN</p> <p>- Valérie TORTEL - .....</p> <p>- Jean-Michel GREEN</p> <p>- Anne HEBERT</p>
--	--

<p><b>Sensibilisation et valorisation territoire</b> responsable technique : Denis Letan</p> <p><b>Thématiques à encadrer :</b></p> <p><b>Tourisme</b></p> <p><b>Éducation</b></p> <p><b>Sensibilisation</b></p>	<p><b>Elu référent :</b> <b>Aurélien MARION – vice-président du Parc</b></p> <p>- Aurélien MARION</p> <p>- Yann MOUCHEL</p> <p>- Jean-Marie POULAIN</p>
--	---

Accusé de réception en préfecture  
050-255002552-20231115-DELIB\_B2023\_12-DE  
Date de télétransmission : 01/12/2023  
Date de réception préfecture : 01/12/2023





## MARAI DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

### Représentations spécifiques :

Attitude Manche  
Calvados attractivité  
Normandie attractivité  
Comité régional du tourisme  
CDESI (Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature)  
Conseil d'exploitation de l'OT de la Baie du Cotentin  
Comité stratégique ASPL Cotentin

- Anne HEBERT  
- Patricia GADY-DUQUESNE  
- Aurélien MARION  
- Aurélien MARION  
- Christopher MOREAU  
- Jocelyne LEVAVASSEUR  
- Jocelyne LEVAVASSEUR

### Administratif et juridique

responsable technique : Arnaud Ferey

### Thématiques à encadrer :

Ressources humaines et organisation  
Finances, commande publique et politique achats

### Elu référent :

Patrick THOMINES – vice-président du Parc

- Patrick THOMINES  
- Patrick THOMINES

### Transitions

responsable technique : Denis Letan

### Thématiques à encadrer :

Politique bocagère  
Territoires et transitions  
Vers un Parc exemplaire

### Elue référente :

Anne HEBERT – vice-présidente du Parc

- Aurélien MARION  
- Mireille DUFOUR – Jean-René LECHATREUX  
- Benoît FIDELIN

### Gouvernance

responsable : Denis Letan

### Thématiques à encadrer :

Fédération nationale des PNR (la présidente + le directeur + 1 référent) et relations interparcs normands  
Animation du réseau de délégués et relations avec les territoires  
Révision des statuts, du règlement intérieur  
Stratégie évaluative (bilans, indicateurs, observatoires...) et révision de la charte  
Association interparcs-normands

### Représentations spécifiques :

Pays du Bessin : conseil de développement  
Association Bessin LEADER (comité de programmation)

Pays du Coutançais : conseil de développement  
Groupe d'action locale LEADER Coutançais

Pays du Cotentin : conseil de développement  
Groupe d'action locale LEADER Cotentin

Pays Saint-Lois : conseil de développement  
Groupe d'action locale LEADER Saint Lois

Comité de programmation LEADER 2023/2027 - Communauté d'Agglomération du Cotentin et Communauté de Communes de la Baie du Cotentin

### Elu référent

Benoît FIDELIN – président du Parc

- Benoît FIDELIN (président), Denis LETAN (directeur) et Pascal MARIE  
- Jean-Marie POULAIN  
- Patrick THOMINES  
- Anne HEBERT  
- T : Benoît FIDELIN + Pascal MARIE  
- S : ..... (en remplacement de Benoît FIDELIN) + Anne HEBERT

- T : Jean-Michel GREEN – S : Patrick THOMINES  
- T : Jean-Michel GREEN – S : Patrick THOMINES

- T : Gérard TAPIN – S : Thierry LAISNEY  
- T : Gérard TAPIN – S : Thierry LAISNEY

- T : Pascal MARIE – S : Antoine JEAN  
- T : Pascal MARIE – S : Antoine JEAN

- T : Jean-Pierre GUEGAN – S : Anne HEBERT  
- T : Jean-Pierre GUEGAN – S : Anne HEBERT

- T : Pascal MARIE – S : Valérie LAISNEY

Accusé de réception en préfecture  
050-255002552-20231115-DELIB\_B2023\_12-DE  
Date de télétransmission : 01/12/2023  
Date de réception préfecture : 01/12/2023



## MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Les commissions de la Fédération nationale des PNR

- Marque
- Communication
- Europe et international
- Biodiversité et gestion de l'espace
- Urbanisme paysage, climat énergie
- Economie, tourisme agriculture
- Agriculture et forêt
- Vie culturelle, sociale et éducation

- Aurélien MARION
- Benoît FIDELIN
- Marie-Agnès HEROUT
- Marie-Agnès HEROUT
- Anne HEBERT
- Aurélien MARION
- Pascal MARIE
- Yann MOUCHEL